

SÉANCES DE CONFIRMATION 2017

L'Association Canine du Languedoc-Roussillon organise 5 séances de confirmations seules à BAILLARGUES.

*Veillez cocher la séance choisie en fonction des dates suivantes
(si aucune case n'est cochée, la première séance à venir sera retenue):*

A BAILLARGUES (34670)

la carte d'exposant vous sera envoyée (par courrier ou courriel) une semaine avant la séance de confirmation - avec l'horaire et le plan - pour toute demande concernant votre inscription : expo@cedia.fr

- le mercredi 15 février 2017 (clôture le 3 février, date de réception chez Cédia)
- le mercredi 19 avril 2017 (clôture le 7 avril, date de réception chez Cédia)
- le mercredi 31 mai 2017 (clôture le 19 mai, date de réception chez Cédia)

DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

par courrier : à remplir soigneusement (un seul chien par feuille) et à adresser, avec le règlement à Cédia - Confirmation Baillargues [**précisez la date**] - 31230 COUEILLES

ne retourner aucun document à l'ACTLR

Engagement recommandé sur internet : www.cedia.fr (paiement sécurisé - frais de traitement : 1€)

PAIEMENT : participation aux frais d'organisation :

- Non adhérent : 30 €
- Adhérent 2017 : 25 € (veuillez préciser le n° d'adhérent en 2017 : _____
Dans le cas d'une nouvelle adhésion, veuillez remplir le bulletin d'adhésion mis au dos

par chien par mandat-lettre, chèque bancaire ou postal

libellé à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon

Cette somme restera acquise à l'ACT du Languedoc-Roussillon même si l'exposant ne peut se présenter.

La carte d'exposant vous sera envoyée une semaine avant la séance de confirmation.

Pour les engagements internet, vous recevrez une e-carte.

"Un horaire de convocation PRECIS vous sera envoyé quelques jours avant la manifestation, il est impératif de respecter cet horaire pour la bonne marche de l'organisation."

INFORMATIONS PRATIQUES : DOCUMENTS À PRÉSENTER AU JUGE :

a) Pour les chiens déjà inscrits au LOF :

- L'original du certificat de naissance
- Un formulaire d'examen de confirmation rempli par vos soins

b) Pour les chiens inscrits à un Livre des Origines Etrangères reconnu par la FCI :

- L'original du Pedigree étranger
- Un formulaire d'examen de confirmation rempli par vos soins
- Une feuille de déclaration LOF à demander au secrétariat

c) Pour les chiens « non LOF » ou inscrits à un Livre des Origines non reconnu par la FCI

- Une feuille de déclaration pour l'enregistrement au LOF à titre initial ou au livre d'attente
- Une feuille de déclaration LOF à demander au secrétariat

CONFIRMATION : Attention : votre chien doit être identifié (transpondeur électronique ou tatouage lisible) et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, **ainsi que le formulaire de confirmation correctement rempli (disponible sur place, au secrétariat ou www.scc.asso.fr puis rubrique "documents" et "formulaires")**.

Race : _____ Variété : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

N° tatouage ou transpondeur : _____ **N° LIVRE D'ORIGINES :** _____
ATTENTION : N'oubliez pas de renseigner le n° de Livre d'Origines

Nom du chien : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur (propriétaire de la lice à la saillie) : _____

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus, et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

Pour les chiens appartenant à la 2^e catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) ou pour les chiens en provenance de l'étranger, joignez obligatoirement la photocopie du passeport (1^{re} page intérieure + page où figurent les vignettes de la vaccination anti-rabique) en mentionnant votre nom, n° d'inscription et n° de tél.

Renseignements : ACT du Languedoc-Roussillon au 04 67 70 10 05 - e-mail : actlr34@free.fr

Renseignements sur votre inscription : expo@cedia.fr

ÂGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION : 12 mois sauf

1^{er} Groupe - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois 2^e Groupe - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois	5^e Groupe - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland _____ 15 mois 6^e Groupe - Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois 8^e Groupe - Retrievers _____ 15 mois 9^e Groupe - Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois 10^e Groupe - Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENTION

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

FORMALITES APRES L'EXAMEN

Si le chien est déclaré apte, le juge vous remettra l'ensemble des documents nécessaires que vous devrez transmettre à **Société Centrale Canine, 155 avenue Jean Jaurès, 93535 AUBERVILLIERS CEDEX**

- Le formulaire d'examen de confirmation complété par l'expert,
- le certificat de naissance LOF ou le pedigree étranger accompagné de la feuille de déclaration d'inscription à titre importé, imprimé à nous réclamer le cas échéant,
- ou, éventuellement le récépissé de déclaration de naissance avec la feuille de déclaration d'inscription au LOF, à titre initial ou au livre d'attente,
- le montant des frais de dossier suivant tarif en vigueur (voir tarif sur formulaire de confirmation), sauf s'il s'agit d'une inscription à titre initial pour laquelle la SCC demandera le versement des frais lorsque l'avis favorable de l'Association de Race aura été obtenu.

Il est précisé que la validité du certificat de confirmation est de 1 an.

Par ailleurs, les frais de dossier doivent être réglés par chèque bancaire, chèque postal ou mandat-lettre. Tout autre mode de paiement et en particulier le versement direct au CCP risque d'entraîner des retards dans le traitement du dossier, voire même un blocage dans le cas où le manque de précisions empêche l'identification du paiement.

La SOCIETE CENTRALE CANINE, au reçu de l'envoi des documents, vérifie la conformité des éléments et les soumet à l'Association de Race pour accord et, celui-ci obtenu, procède à l'inscription définitive au LOF et à l'expédition du Pedigree au propriétaire par envoi recommandé.

Les Associations spécialisées de Race reçoivent de la SCC communication des certificats de confirmation favorables et disposent de 15 jours francs à compter de la date de réception pour s'opposer à l'enregistrement des confirmations. Passé ce délai, la SOCIETE CENTRALE CANINE considère que l'Association spécialisée accepte les dites confirmations et procède alors à l'inscription définitive.

Si votre chien est déclaré inapte, le juge gardera le formulaire et le retournera à la SCC



BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

- | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> MONTANT ADHÉSION INDIVIDUELLE (+ de 18 ans) | 15 Euros * | * cochez la case correspondante |
| <input type="checkbox"/> MONTANT MEMBRE BIENFAITEUR (+ de 18 ans) | 30 Euros * | |
| <input type="checkbox"/> MONTANT ADHESION COUPLE (deux noms, une seule adresse) | 20 Euros * | |

Le(s) soussigné(s), demande(nt) mon (notre)

RENOUVELLEMENT POUR 2017

ADHESION INDIVIDUELLE : Veuillez préciser le N° Adhérent 2016

Mme M. (entourer) Nom :

Prénom :

2^e ADHERENT SI ADHESION COUPLE

Mme M. (entourer) Nom :

Prénom :

Votre nouvelle carte vous sera adressée dès réception de votre paiement.

Le(s) soussigné(s), demande(nt) ma (notre)

NOUVELLE ADHESION POUR 2017

ADHESION INDIVIDUELLE

Mme M. (entourer) Nom :

Prénom :

2^e ADHERENT SI ADHESION COUPLE

Mme M. (entourer) Nom :

Prénom :

Une carte provisoire vous sera adressée et votre adhésion ne deviendra définitive qu'après approbation en réunion de Comité.

Réservé à l'ACTLR

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association Canine Territoriale du Languedoc-Roussillon et m'engage à les respecter.

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE (et Pays s'il y a lieu) :

TELEPHONES (fixe & mobile) :

E-mail :

Je règle ma cotisation dans le courant du 1^{er} trimestre de chaque année civile. L'adhésion donne droit à une réduction sur les droits d'engagement à nos expositions, à l'entrée gratuite dans le cadre d'une exposition payante, à nos services de renseignements. Conformément à la déclaration faite auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté, les informations mentionnées ci-dessus ne seront utilisées qu'à usage interne.

Date & Signature(s) obligatoire(s)

Déclare(nt) être majeur

Les paiements doivent être adressés **individuellement** à : **ACT du Languedoc-Roussillon : B.P. 31 – 34671 BAILLARGUES Cedex**
Renseignements : Tél. 04 67 70 10 05 – Mail : actlr34@free.fr